

Canada  
Province de Québec  
M.R.C. Lac-Saint-Jean-Est  
MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION-DE-NOTRE-SEIGNEUR

L'Ascension-de-Notre-Seigneur, le 4 mars 2019.

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil municipal de L'Ascension-de-Notre-Seigneur, tenue lundi le 4 mars 2019 à dix-neuf heures trente (19h30), à la salle du conseil du Centre communautaire, sous la présidence de M. Louis Harvey, maire suppléant.

Sont aussi présents les membres du conseil suivants :

M. Jean Tremblay, conseiller au district no 2;  
M<sup>me</sup> Nathalie Larouche, conseillère au district no 3;  
M<sup>me</sup> Lise Blackburn, conseillère au district no 4;  
M<sup>me</sup> Nellie Fleury, conseillère au district no 5;  
M. Michel Harvey, conseiller au district no 6.

Assiste également à cette session :

M. Normand Desgagné, directeur général et secrétaire-trésorier.

Sont absents:

M. Louis Ouellet, maire.

## **ORDRE DU JOUR**

- 1.0 Mot de bienvenue;
- 2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 3.0 Approbation des minutes de la séance ordinaire du 4 février 2019;
- 4.0 Approbation des comptes pour la période du 1<sup>er</sup> au 28 février 2019;
- 5.0 Lecture de la correspondance;
- 6.0 Rapport des comités;
- 7.0 Dépôt du certificat relatif à la procédure d'enregistrement pour le règlement d'emprunt N° 2019-458;
- 8.0 Autorisation d'aller en appel d'offres public sur le site du SE@O - Travaux d'infrastructures d'aqueduc, d'égout sanitaire et de chaussée des tronçons 22-23, de la 2<sup>ième</sup> Rue Nord et 28A de la 4<sup>ième</sup> Avenue Ouest;
- 9.0 Acceptation de la dérogation mineure de Madame Julie Blackburn pour la propriété située au 627, Rang 5 Ouest, chemin #6;
- 10.0 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier – Reddition de comptes 2018;
- 11.0 Demande d'aide financière – Programme PRIMADA – Circuit d'entraînement pour aînés;
- 12.0 Octroi d'un contrat suite à un appel d'offres sur invitation – Fourniture des matériaux d'aqueduc, d'égout sanitaire et chambre infiltration pour le prolongement de la Rue des Pivoines;

- 13.0 Octroi d'un contrat suite à un appel d'offres sur invitation pour le nettoyage de la station d'eaux usées de la Municipalité;
- 14.0 Octroi d'un contrat à la firme Viking pour l'inspection du système de gicleur - Aréna;
- 15.0 Demande d'aide financière à l'agence municipale 9-1-1 - Sécurité civile - Volet 2;
- 16.0 Octroi d'un contrat aux Jardins Scullion – Ornement floral des jardinières de la 1<sup>ière</sup> Rue et des pots de fleurs pour le secteur commercial;
- 17.0 Approbation de la liste des arriérés de taxes;
- 18.0 Transmission de la liste des arriérés de taxes;
- 19.0 Vente pour taxes – Représentation de la Municipalité;
- 20.0 Rapport mensuel du maire;
- 21.0 Affaires nouvelles;
  - 21.1
  - 21.2
  - 21.3
- 22.0 Période de questions des citoyens;
- 23.0 Levée de la séance ordinaire.

**MOT DE BIENVENUE**

Monsieur le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes, observe un court moment de silence, et après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la séance ordinaire.

**R. 2019-043 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Après la lecture de l'ordre du jour faite par le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur le maire demande son adoption.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Michel Harvey,

APPUYÉ par Monsieur le conseiller Jean Tremblay,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que l'ordre du jour soit adopté tel que lu par le directeur général et secrétaire-trésorier.

De laisser ouvert ledit item "Affaires nouvelles".

**Adoptée**

**R. 2019-044 APPROBATION DES MINUTES DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 FÉVRIER 2019**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Jean Tremblay,

APPUYÉ par Madame la conseillère Lise Blackburn,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que les minutes de la séance ordinaire du 4 février 2019 soient adoptées telles que rédigées par le directeur général et secrétaire-trésorier.

**Adoptée**

**R. 2019-045    APPROBATION DES COMPTES POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>ER</sup> AU 28 FÉVRIER 2019**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Michel Harvey,

APPUYÉ par Monsieur le conseiller Jean Tremblay,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

D'approuver la liste des comptes à payer pour la période du 1<sup>er</sup> au 28 février 2019 au montant de 155 113.00 \$.

D'approuver la liste des comptes déjà payés pour la période du 1<sup>er</sup> au 28 février 2019 au montant de 81 277.86 \$.

D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à payer lesdits comptes à payer au montant de 155 113.00 \$.

**Adoptée**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je, soussigné, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes mentionnés dans la résolution numéro R. 2019-045.

Signé, ce 4 mars 2019.

\_\_\_\_\_  
Normand Desgagné,  
Directeur général et secrétaire-trésorier

**LECTURE DE LA CORRESPONDANCE**

- 1.0 Reçu le 7 février 2019, de Monsieur Jean-François Bellemare, direction générale des infrastructures au Ministère des Affaires municipales et de l'habitation, une correspondance que notre projet de circuit d'entraînement pour aînés pourra faire l'objet d'une recommandation d'aide financière en vue d'obtenir une autorisation définitive du Ministère.
- 2.0 Reçu le 14 février 2019, de la direction des services aux employeurs- Retraite Québec, que la vérification des données de participation n'a apporté aucune indication.
- 3.0 Reçu le 19 février 2019, de Monsieur Émile Hudon, maire de la Municipalité de Saint-Gédéon de Grandmont, la confirmation d'une participation financière de 500 \$ aux activités du Centenaire de la Municipalité de L'Ascension de Notre-Seigneur.
- 4.0 Reçu le 27 février 2019, de Monsieur Martin Blouin, responsable des plaques et l'intégration des arts à l'architecture, du Ministère de la Culture et des Communication une lettre concernant la plaque d'identification pour l'œuvre, de l'artiste "Carl Bouchard" réalisée pour le Centre multifonctionnel des loisirs de L'Ascension de Notre-Seigneur.

## **RAPPORT DES COMITÉS**

Les élus municipaux donnent des comptes-rendus des comités auxquels ils sont attitrés.

Trois (3) résolutions sont adoptées à cet item.

### **R. 2019-046 MOTION DE REMERCIEMENT AU COMITÉ DES ANNÉES D'OR**

Madame la conseillère Lise Blackburn propose, appuyée par Madame la conseillère Nellie Fleury que le conseil municipal vote une motion de remerciement au comité des années d'or pour l'organisation des activités lors du carnaval de la municipalité.

**Adoptée**

### **R. 2019-047 MOTION DE REMERCIEMENT AU COMITÉ DU CENTENAIRE**

Madame la conseillère Nathalie Larouche propose, appuyée par Madame la conseillère Nellie Fleury que le conseil municipal vote une motion de remerciement au comité du centenaire pour son implication dans le cadre de la soirée canadienne organisée lors du carnaval de la municipalité.

**Adoptée**

### **R. 2019-048 MOTION DE REMERCIEMENT AU COMITÉ DES LOISIRS**

Madame la conseillère Nathalie Larouche propose, appuyée par Madame la conseillère Nellie Fleury que le conseil municipal vote une motion de remerciement au comité des loisirs pour son implication dans le cadre des activités du carnaval de la municipalité.

**Adoptée**

### **DÉPÔT DU CERTIFICAT RELATIF À LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT POUR LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT N° 2019-458**

Conformément aux dispositions de l'article 557 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, Monsieur le directeur général et secrétaire-trésorier procède au dépôt du certificat relatant les résultats de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le Règlement N° 2019-458. Ledit règlement a pour objet de décréter l'exécution des travaux d'infrastructures d'aqueduc, d'égout sanitaire et de chaussée des tronçons 22-23 de la 2e Rue Nord et 28A de la 4e Avenue Ouest au montant de 1 435 277 \$ ainsi qu'un emprunt du même montant.

NORMAND DESGAGNÉ  
Directeur général et secrétaire-trésorier

### **R. 2019-049 AUTORISATION D'ALLER EN APPEL D'OFFRES PUBLIC SUR LE SITE DU SE@O - TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES D'AQUEDUC, D'ÉGOUT SANITAIRE ET DE CHAUSSÉE DES TRONÇONS 22-23, DE LA 2<sup>ÈME</sup> RUE NORD ET 28A DE LA 4<sup>ÈME</sup> AVENUE OUEST**

Monsieur le conseiller Jean Tremblay propose, appuyé par Monsieur le conseiller Michel Harvey, d'autoriser Monsieur Normand Desgagné, directeur général et secrétaire-trésorier à aller en appel d'offres public sur le site du système électronique d'appel d'offres (SE@O) du gouvernement du Québec pour les travaux d'infrastructures d'aqueduc, d'égout sanitaire et de chaussée des tronçons 22-23 de la 2<sup>ème</sup> Rue Nord et 28A de la 4<sup>ème</sup> Avenue Ouest.

**Adoptée**

R. 2019-050

**ACCEPTATION DE LA DÉROGATION MINEURE DE MADAME JULIE BLACKBURN POUR LA PROPRIÉTÉ SITUÉE AU 627, RANG 5 OUEST, CHEMIN #6**

ATTENDU que les membres du conseil municipal prennent connaissance de la demande de dérogation mineure soumise par Madame Julie Blackburn à l'effet de :

- Permettre le lotissement de deux terrains résidentiels partiellement desservie avec une profondeur moyenne d'au moins 63.74 mètres pour le 1er lot et d'au moins 48.95 mètres pour le 2e lot;

ATTENDU que le règlement de lotissement prévoit à l'article 4.2.2 que la profondeur d'un terrain résidentiel partiellement desservie devrait avoir une profondeur moyenne de 75 mètres;

ATTENDU que suite à la recommandation donnée par le comité consultatif d'urbanisme informant le conseil que la demande devrait être acceptée, la parole est donnée à toute personne désirant se faire entendre;

POUR CES MOTIFS:

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Michel Harvey,

APPUYÉ par Madame la conseillère Lise Blackburn,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que la demande de dérogation mineure soumise par Madame Blackburn soit et est acceptée par la municipalité de L'Ascension de Notre-Seigneur.

**Adoptée**

R. 2019-051

**PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER – REDDITION DE COMPTES 2018**

ATTENDU que le Ministère des Transports a versé une compensation de 178 000 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civique 2018;

ATTENDU que les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts dont les municipalités sont responsables et situés sur ces routes;

ATTENDU que la présente résolution est accompagnée de l'**annexe A** identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

POUR CES MOTIFS:

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Nellie Fleury,

APPUYÉE par Monsieur le conseiller Jean Tremblay,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que la Municipalité de L'Ascension de Notre-Seigneur informe le Ministère des Transports de l'utilisation des compensations conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

**Adoptée**

**R. 2019-052      DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – PROGRAMME PRIMADA – CIRCUIT D'ENTRAÎNEMENT POUR ÂÎNÉS**

ATTENDU      que le conseil municipal de L'Ascension de Notre-Seigneur a déposé une demande de subvention au Programme PIQM-MADA pour réaliser le projet de circuit d'entraînement pour aînés;

ATTENDU      que la municipalité de L'Ascension de Notre-Seigneur a été informée que le Programme PIQM-MADA a été remplacé par le Programme d'infrastructures municipalité amie des aînés (PRIMADA);

ATTENDU      que la municipalité de L'Ascension de Notre-Seigneur a pris connaissance du guide du Programme d'infrastructures municipalité amie des aînés (PRIMADA);

POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Nellie Fleury,

APPUYÉE par Madame la conseillère Nathalie Larouche,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière au Programme d'infrastructures municipalité amie des aînés (PRIMADA), circuit d'entraînement pour aînés;

Que la paroisse a pris connaissance du Guide du PRIMADA et s'engage à en respecter toutes les modalités qui s'appliquent à elle;

Que la paroisse s'engage, si elle obtient une aide financière pour son projet, à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue de l'infrastructure visée;

Que la paroisse assumera tous les coûts non admissibles au PRIMADA associés à son projet si elle obtient une aide financière pour celui-ci y compris tout dépassement de coûts;

Que Monsieur Normand Desgagné, directeur général est autorisé à signer tout document relatif à ce projet, pour et au nom de la municipalité.

**Adoptée**

**R. 2019-053      OCTROI D'UN CONTRAT SUITE À UN APPEL D'OFFRES SUR INVITATION – FOURNITURE DES MATÉRIAUX D'AQUEDUC, D'ÉGOUT SANITAIRE ET CHAMBRE INFILTRATION POUR LE PROLONGEMENT DE LA RUE DES PIVOINES**

ATTENDU      l'appel d'offres par invitation donné par le directeur général et secrétaire-trésorier le 14 janvier 2019;

ATTENDU      que suite à cet appel d'offres, deux (2) soumissionnaires ont déposé leur offre avant l'heure et la date limite;

ATTENDU      que les offres se décrivent comme suit:

<b>Soumissionnaires</b>	<b>Montant (excluant les taxes)</b>
Huot Alma	28 727.42 \$
Produits Municipaux BCM	29 611.51 \$

ATTENDU que les soumissions sont conformes au cahier des charges;

POUR CES MOTIFS:

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Michel Harvey,

APPUYÉ par Monsieur le conseiller Jean Tremblay,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que la municipalité de L'Ascension de Notre-Seigneur accorde le contrat pour la fourniture des matériaux d'aqueduc, d'égout sanitaire et chambre d'infiltration au plus bas soumissionnaire conforme, soit à l'entreprise Huot Alma au prix indiqué au tableau ci-haut décrit.

**Adoptée**

**R. 2019-054 OCTROI D'UN CONTRAT SUITE À UN APPEL D'OFFRES SUR INVITATION POUR LE NETTOYAGE DE LA STATION D'EAUX USÉES DE LA MUNICIPALITÉ**

ATTENDU qu'il est nécessaire de procéder à une demande de soumission sur invitation pour le nettoyage de la station d'eau usée;

ATTENDU que la municipalité a demandée des soumissions sur invitation à trois (3) entrepreneurs pour les années 2019-2020-2021, soit:

<b>Soumissionnaires</b>	<b>Montant (taxe nette)</b>
Sanidro	18 262.40 \$
Véolia	14 056.45 \$
Sanivac	10 932.35 \$

POUR CES MOTIFS:

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Michel Harvey,

APPUYÉ par Monsieur le conseiller Jean Tremblay,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que le conseil municipal octroi le contrat à la firme Environnement Sanivac pour les années 2019-2020-2021 et autorise le directeur général à signer tout document relatif à ce contrat;

Que la fréquence de nettoyage est d'environ cinq (5) fois par année.

**Adoptée**

**R. 2019-055 OCTROI D'UN CONTRAT À LA FIRME VIKING POUR L'INSPECTION DU SYSTÈME DE GICLEUR - ARÉNA**

Madame la conseillère Lise Blackburn propose, appuyée par Madame la conseillère Nathalie Larouche que le conseil municipal autorise Monsieur Normand Desgagné, directeur général à signer pour et au nom de la municipalité tout document relatif à l'entente. Cette entente est valide pour les années 2019-2020-2021 un montant de 900 \$ plus les taxes applicables selon la proposition soumise le 11-02-2019 numéro 52061-00.

**Adoptée**

**R. 2019-056      DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE À L'AGENCE MUNICIPALE 9-1-1 - SÉCURITÉ CIVILE - VOLET 2**

ATTENDU que le Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre a été édicté par le ministre de la Sécurité publique le 20 avril 2018 et qu'il entrera en vigueur le 9 novembre 2019;

ATTENDU que la municipalité de L'Ascension de Notre-Seigneur souhaite se prévaloir du Volet 2 du programme d'aide financière offert par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres, dont prioritairement les mesures afin de respecter cette nouvelle réglementation;

ATTENDU que la municipalité de L'Ascension de Notre-Seigneur atteste avoir maintenant complété l'outil d'autodiagnostic fourni par le ministère de la Sécurité publique en mai 2018 et qu'elle juge nécessaire d'améliorer son état de préparation aux sinistres;

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Nathalie Larouche,

APPUYÉE par Monsieur le conseiller Michel Harvey,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que la municipalité de L'Ascension de Notre-Seigneur présente une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de 10 000 \$, dans le cadre du Volet 2 du programme mentionné au préambule et s'engage à en respecter les conditions, afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante qui totalisent 12 000 \$, et confirme que la contribution de la municipalité sera d'une valeur d'au moins 2 000\$;

Que la municipalité de L'Ascension de Notre-Seigneur atteste par la présente qu'elle se regroupera avec la (les) municipalité(s) locale(s) de Saint-Nazaire, Labrecque, Lamarche, Saint-Henri-de-Taillon, Sainte-Monique, Saint-Ludger-de-Milot et Alma pour le volet 2, et qu'elle demande l'aide financière additionnelle de 2 000 \$ prévue au programme dans ce cas;

Que la municipalité de L'Ascension de Notre-Seigneur autorise Monsieur Normand Desgagné, directeur général, à signer pour et en son nom le formulaire de demande d'aide financière et atteste que les renseignements qu'il contient sont exacts.

**Adoptée**

**R. 2019-057      OCTROI D'UN CONTRAT AUX JARDINS SCULLION – ORNEMENT FLORAL DES JARDINIÈRES DE LA 1<sup>ÈRE</sup> RUE ET DES POTS DE FLEURS POUR LE SECTEUR COMMERCIAL**

ATTENDU que la municipalité dispose de 48 jardinières pour l'ornement floral de la 1<sup>ère</sup> Rue et dont l'objectif est de maintenir une certaine qualité de l'aménagement urbain et de l'environnement;

ATTENDU que la municipalité a fait l'achat de 25 pots de fleurs pour les commerces de la municipalité.



POUR CES MOTIF :

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Lise Blackburn,

APPUYÉE par Madame la conseillère Nathalie Larouche,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que le conseil municipal autorise l'achat de fleurs annuelles auprès de Jardin Scullion pour la somme de +/- 7 500 \$, plus les taxes applicables.

**Adoptée**

#### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je, soussigné, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer la dépense mentionnée dans la résolution numéro R. 2019-057.

Signé, ce 4 mars 2019.

---

Normand Desgagné,  
directeur général et secrétaire-trésorier

#### **R. 2019-058 APPROBATION DE LA LISTE DES ARRIÉRÉS DE TAXES**

ATTENDU qu'en vertu de l'article 1022 du Code Municipal, le directeur général et secrétaire-trésorier d'une municipalité doit préparer annuellement une liste des personnes endettées envers la municipalité pour taxes municipales;

ATTENDU qu'en vertu de ce même article, cet état ou cette liste doit être soumis au conseil et approuvé par celui-ci;

POUR CES MOTIFS:

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Jean Tremblay,

APPUYÉ par Madame la conseillère Nathalie Larouche,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que le conseil municipal approuve la liste des personnes endettées envers la municipalité pour taxes municipales telle que préparée par le directeur général et secrétaire-trésorier.

**Adoptée**

#### **R. 2019-059 TRANSMISSION DE LA LISTE DES ARRIÉRÉS DE TAXES**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Michel Harvey,

APPUYÉ par Madame la conseillère Nellie Fleury,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que le directeur général et secrétaire-trésorier, conformément aux dispositions de l'article 1023 du code Municipal transmet avant le 20 mars 2019 au bureau de la M.R.C. de Lac Saint-Jean-Est, la liste des personnes endettées envers la municipalité pour des taxes de l'année 2016.

**Adoptée**

**R. 2019-060      VENTE POUR TAXES – REPRÉSENTATION DE LA MUNICIPALITÉ**

ATTENDU que les dispositions de l'article 1038 du Code Municipal permettent à une municipalité d'encherir et acquérir les immeubles en vente pour taxes sur son territoire sous l'autorisation du conseil municipal;

POUR CE MOTIF:

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Lise Blackburn,

APPUYÉE par Monsieur le conseiller Jean Tremblay,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

De mandater Monsieur Normand Desgagné, directeur général et secrétaire-trésorier ou Monsieur Dominic Bisson, inspecteur municipal, à représenter la municipalité lors de la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes qui aura lieu le 20 juin 2019 à la salle du conseil de l'Hôtel de ville d'Alma.

**Adoptée**

**RAPPORT MENSUEL DU MAIRE**

Monsieur le maire fournit de l'information à l'assistance sur différents dossiers.

**AFFAIRES NOUVELLES**

Aucun sujet n'est traité à cet item.

**PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

Les élus municipaux répondent aux questions de l'assistance.

**R. 2019-061      LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

N'ayant plus d'item à l'ordre du jour;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Jean Tremblay,

APPUYÉ par Monsieur le conseiller Michel Harvey,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES) :

De lever la présente séance ordinaire à 20h25.

**Adoptée**

\_\_\_\_\_  
LOUIS OUELLET,  
Maire

\_\_\_\_\_  
NORMAND DESGAGNÉ,  
Directeur général et secrétaire-trésorier